



Le 29 septembre 2008

Madame Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable  
Bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

***Objet : Documentation demandée – Audiences publiques sur l’environnement  
Projets du parc éolien de Gros-Morne***

---


Madame,

Nous déposons auprès de la commission douze copies recto verso de la documentation demandée dans le courriel de Madame Milot du 22 septembre dernier pour le projet de parc éolien de Gros-Morne. Le document déposé est le suivant :

- Tableau de ventilation des redevances aux propriétaires (62 219 \$).

Vous trouverez également un CD comprenant la version électronique du document.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.



Normand Bouchard  
Vice-président – énergie éolienne

## **Explication des redevances aux propriétaires pour le parc éolien de Gros-Morne**

Le parc a une superficie totale de 7134 ha dont 655 ha sont en terres privées. Les options signées avec les propriétaires incluent l'ensemble de leur terrain et dépasse parfois les limites du contour du parc. Ainsi, le nombre d'hectares total sous option est de 1563,4. Pour chaque hectare sous option, nous versons un montant de 35,00 \$ et ce sur l'ensemble du terrain du propriétaire en absence ou en présence d'éoliennes.

Le parc éolien de Gros-Morne compte cinq éoliennes en terres privées. Nous versons aux propriétaires un montant de 1 000 \$ du mégawatt soit 1 500 \$ par éolienne. Le tableau qui suit présente le détail des redevances aux propriétaires.

Nb d'ha sous option	Redevances / ha	Redevances / éolienne	Total
1563,4	35,00 \$	7 500,00 \$	62 219,00 \$